

## ACTUALITÉ VALENCIENNES

### Le nouveau label eTIC garantit les relations entreprises-clients

samedi 27.09.2008, 05:03 - La Voix du Nord



Cette signature s'est déroulée dans les locaux des Jardins de Flore, en présence d'entreprises d'outre-Quévrain et du président du label eTIC Belgique.

#### | TECHNOLOGIES |

#### **Seize entreprises de la filière informatique et numérique du Nord-Pas de Calais viennent de lancer à Valenciennes le label eTIC.**

Dans le cadre charmant des Jardins de Flore, en plein coeur de Valenciennes, seize entreprises ont signé, mardi, la charte qui confère à leurs adhérents le label eTIC. « *Ce label est inspiré d'un modèle belge auquel ont déjà souscrit 700 sociétés wallones et flamandes* », explique Thierry Cazorla (Micro'Co), président du club e-entreprises qui constitue le socle de ce nouveau label avec celles du club Cap Numeric de Boulogne-sur-Mer. Ces sociétés ont des activités liées à la création de site Internet, au développement de logiciels, à l'installation de réseau, à la sécurité, à la vente de matériel informatique... La charte comprend six clauses comme l'engagement à proposer des biens ou services en adéquation avec les besoins du client, des précisions sur le contenu du projet, le budget global, les délais etc. « *La charte réglera les relations clients fournisseurs ; en cas de manquements envers le client, celui-ci pourra se plaindre au comité de surveillance du label qui mettra en place une médiation* », précise Thierry Cazorla. En garantissant une qualité de l'approche du client, le label eTIC donne à ses adhérents un atout commercial appréciable. •